Le Bourdin

Saint-Branchs

Depuis la plus ancienne piscine du département, partez vous ressourcer au milieu des champs, bois et vergers...

Avec ses 2635 habitants sur 5116 hectares, Saint-Branchs est située à la jonction des plateaux de Ste-Maure et de Champeigne. Entre 85 et 100m d'altitude, la commune est traversée par le ruisseau de l'Echandon (et son affluent le Mouru), le Becquet en provenance de Louans et le Bourdin, frontière naturelle avec Sorigny.

Placé sous l'égide de Saint Bénigne, c'est néanmoins Saint Bracchio qui donna son nom au village.

Une voie ferrée reliait de 1889 à 1949 Le Louroux à Esvres en passant par Louans, Saint-Branchs et le hameau des Boissières. La célèbre Foire aux Melons, appelée «La Collesse» au XIX^{ème} siècle est la survivance de la très vieille foire aux bestiaux de Saint-Branchs mentionnée dès le Moyen-Âge.

Les légendes et la tradition orale ont fait du Pont-Girault et de la Chapelle de Beauchêne les principaux édifices connus sur un territoire possédant un petit patrimoine rural intéressant...pour qui sait observer (calvaires, puits, granges...).



Retrouvez la collection des circuits de randonnée pédestre de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre

www.tourainevalleedelindre.fr

6 Place Antoine de Saint-Exupéry, 37250 SORIGNY 02 47 34 29 00



Charte du randonneur

Respectons les espaces protégés.
Restons sur les sentiers. Nettoyons nos semelles.
Refermons les clôtures et les barrières.
Gardons les chiens en laisse.
Récupérons nos déchets.
Partageons les espaces naturels.
Laissons pousser les fleurs. Soyons discrets.
Ne faisons pas de feu. Préservons nos sites.
rilégions le covoiturage et les transports en commun.

Signalez nous tout problème avec <u>le dispositif : suric@te</u>

Cet équipement est financé par Touraine Vallée de l'Indre et subventionné par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée.



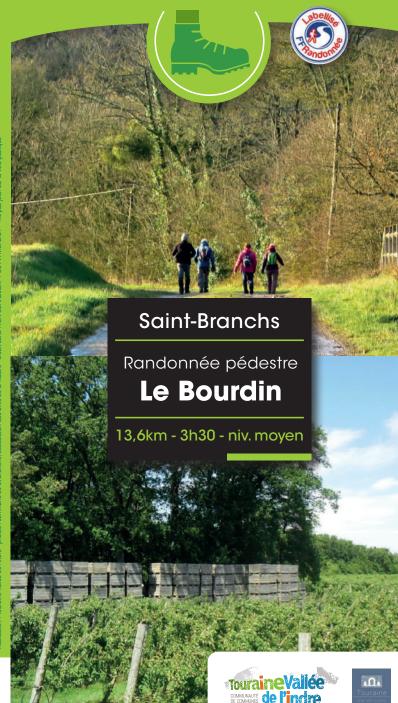


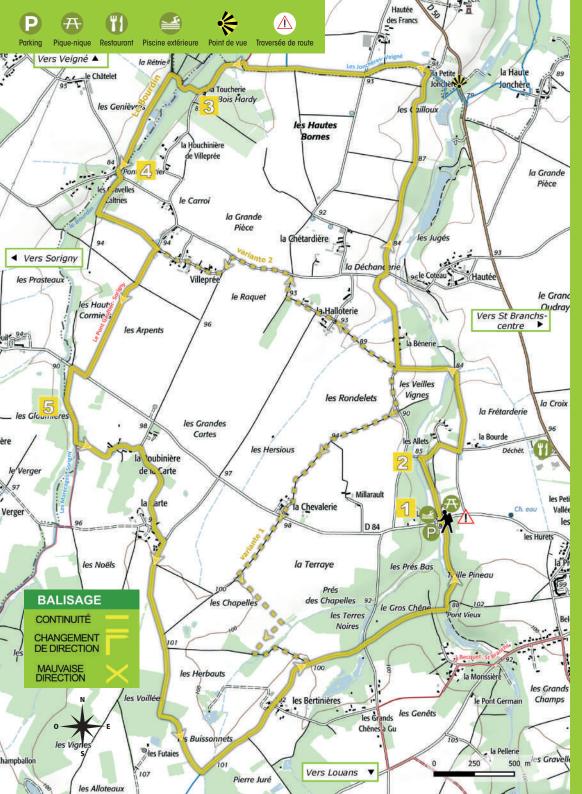






SENTIER DÉCOUVERTE EN TOURAINE





Découvrez à proximité

- les Wagons de St Branchs (lieu de spectacle et saisor culturelle)
- La chapelle Notre Dame de Beauchêne (D32 direction Corme
- Le pont Girault (sur l'Echandon)
- Les autres circuits au départ de Saint-Branchs :
- Le Becquet
- De Mouru en Échandor

Pratique

GPS départ N : 47.230667 / E : 0.751806

STATIONNEMENT

Parkina de la salle des fêtes

TRANSPORTS EN COMMUN

car Rémi ligne G (Tours-Preuilly sur Claise)

Technique

DISTANCE

13.6 km

,5 km (variante 1

1 km (variante 2)

TEMPS DE MARCHE

3h30

DÉNIVELÉ

-83 m

Informations

Office de Tourisme Azay-Chinon Val de Loire

Bureau d'accueil de Montbazor Esplanade du Val de l'Indre RD910 - 37250 Montbazon **02 47 26 97 87**

Mairie de Saint-Branchs

40, rue du commerce 37320 SAINT BRANCHS 02 47 26 30 15



Parking de la Piscine - Départ du circuit

La piscine de Saint-Branchs
Creusée à l'origine par les
prisonniers allemands pendant
la seconde guerre mondiale,
elle a été rénovée en 1975 puis
remise aux normes en 2019-2020.
Cet équipement communal est
très apprécié pour son caractère
familial et bucolique.



- Le ruisseau du Becquet

 Venant de Louans, où on l'appelle Le Becquet, le ruisseau
 de Saint-Branchs coule selon une direction Sud/Nord,
 passe à l'Ouest du boura, avant de rejoindre l'Indre sur la
 - passe à l'Ouest du bourg, avant de rejoindre l'Indre sur la commune de Veigné, où il prend le nom de ruisseau de Taffoneau.
- Le Verger de la Toucherie
 Implantée à Saint-Branchs depuis 1964, cette exploitation arboricole familiale comprend 10 hectares de poirriers et de pommiers. Vente directe sur l'exploitation.
- **Évolution des paysages**Dans les hameaux que vous allez traverser, le bâti a évolué : les granges ont été rénovées en habitations ; les cultures céréalières ont remplacées les troupeaux.
- Le ruisseau du Bourdin
 Coulant selon une direction Sud/Nord, il marque pendant
 3km environ la limite de la commune de Sorigny. En aval
 du gué et de la passerelle de la Toucherie, il sert de limite
 avec la commune de Veigné. Après avoir repris les eaux du
 Mardereau sur Veigné, il va se jeter dans l'Indre.

